

Avignon, le 11 septembre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
et leurs adjoints

Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
circonscription

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Pôle Cabinet
Secrétariat Général

Dossier suivi par
Sylvie TAIX
Téléphone
04 90 27 76 08
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
helene.maisonneuve
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Restructuration de la DSDEN

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les services administratifs de la DSDEN de Vaucluse font l'objet d'une restructuration à la rentrée 2014.

Cette restructuration vise à donner plus de sens et de cohérence à notre action administrative et à regrouper au sein d'entités plus globales des missions aux interactions fortes (gestion des moyens/gestion des personnels, vie des élèves/vie des établissements). Ainsi sont renforcés partage des savoirs et partage des compétences sur des dossiers sensibles et stratégiques.

La nouvelle organisation comprend cinq pôles de gestion qui se substituent aux six divisions existant jusqu'à présent.

1. Pôle du 1^{er} degré (P1D) – pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

Responsable du pôle : Monsieur Gabriel DUBOC

Le pôle est constitué de 3 bureaux :

- bureau de la coordination paye
- bureau des opérations de gestion collective
- bureau de gestion des moyens du 1^{er} degré

Chacun de ces bureaux assure la gestion individuelle des enseignants du 1^{er} degré selon une répartition par gestionnaire par ordre alphabétique des dossiers.

... / ...




2/2

2. Pôle des élèves et des établissements (P2E),
Responsable du pôle : Monsieur Jean-Christophe BERARD
Le pôle est constitué de 3 bureaux :
 - bureau des élèves – bureau.eleves84@ac-aix-marseille.fr
Ce bureau correspond à l'ancienne division de la scolarité.
 - bureau des établissements - bureau.etablissements84@ac-aix-marseille.fr
Ce bureau gère notamment les moyens alloués aux collèges et des dossiers qui se rapportent à la vie des établissements dont le contrôle de légalité.
 - bureau des AED/contrats aidés – bureau.aedcui84@ac-aix-marseille.fr
Ce bureau a en charge les dotations AED et contrats aidés toutes fonctions confondues, les remplacements d'AED, la gestion administrative et financière des AESH Etat et l'intégralité du dossier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap jusqu'ici piloté par la circonscription du Pontet.
3. Pôle académique des bourses – pole.bourses@ac-aix-marseille.fr
Responsable Madame Agnès THERON
4. Pôle académique du DNB / pôle des examens et concours
pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr
Responsable : Madame Valérie ULPAT
5. Pôle des affaires financières et logistique – pafi84@ac-aix-marseille.fr
Responsable : Madame Josette SANCHEZ

Par ailleurs, le pôle cabinet/secrétariat regroupe le secrétariat de l'inspecteur d'académie et de l'inspecteur d'académie adjoint – ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr, et le secrétariat du secrétaire général et de l'IEN adjoint – ce.ia84@ac-aix-marseille.fr

Je vous précise que les adresses fonctionnelles antérieures restent actives et sont redirigées automatiquement vers les nouvelles boîtes.


Dominique BECK

